



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2023/8

La 63^e réunion du Comité permanent de la Convention sur les zones humides 3 au 7 juin 2024

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides présente ses compliments aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention et a l'honneur de les informer que les séances plénières de la 63^e réunion du Comité permanent (SC63) auront lieu du mardi 4 au vendredi 7 juin 2024, au siège du Secrétariat de la Convention, à Gland, Suisse.

La 63^e réunion sera précédée, le lundi 3 juin, par des réunions des sous-groupes et groupes de travail du Comité.

Une interprétation simultanée sera assurée dans les trois langues officielles de la Convention lors des séances plénières de la réunion.

L'ordre du jour provisoire est disponible sur le site internet de la Convention à l'adresse <https://www.ramsar.org/fr/meeting/63e-reunion-du-comite-permanent>.

Les informations relatives à l'inscription à la réunion suivront en temps voulu.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention l'assurance de sa très haute considération.

Gland, 16 octobre 2023

